



SECOND
ORIGINAL

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN
ET LE DIX-HUIT JANVIER**

A LA REQUETE DE :

La Société INTRUM DEBT FINANCE AG anciennement dénommée INTRUM JUSTITIA DEBT FINANCE AG SA de droit étranger, inscrite au Registre du Commerce et des sociétés de ZUG en SUISSE sous le numéro d'identification CHE 100 023 266, dont le siège est situé Ind ustriestrasse 13C-6300 ZUG-SUISSE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, venant aux droits de la CMP BANQUE SA à conseil d'administration immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de PARIS sous le Numéro 451 309 728, dont le siège social est situé 55 Rue des Francs Bourgeois 75004 PARLS: en vertu d'un contrat de cession de créance du 27 juillet 2016 prise en la personne de son représentant légal domicilié audit siège.

Ayant pour avocat

**Maître Patrick VARINOT
Avocat au Barreau du VAL-DE-MARNE
166 bis, Grande rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT-SUR-MARNE**

En suite d'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié suivant acte de notre ministère en date du 24 novembre 2020

Je, Maître Mohand AMROUCHE, Huissier de Justice associé,
Au sein de l'Office d'Huissier de Justice dont est titulaire la SASU HUISSIERS PARIS-EST NOGENT, Huissier de Justice à la résidence de NOGENT-SUR-MARNE (94130) 6 bis, rue Pasteur, **soussigné**

Me suis rendu ce jour, **lundi 18 janvier 2021 à 11 heures 30**, à CRETEIL (94000) 76 avenue Laferrière

En compagnie de :

- **La société ASV SECURITE**, serrurier
- **Monsieur Régis GUERIN**, témoin
- **Monsieur Sabry BOUHALOUF**, témoin
- **Monsieur Rui RIBEIRO**, société ARIANE ENVIRONNEMENT, diagnostiqueur,

En leur présence, j'ai procédé aux constatations qui suivent :

L'appartement se situe au premier étage, première porte à gauche de la sortie de l'ascenseur.

Après avoir frappé à la porte de l'appartement, je rencontre un homme à qui je me présente en lui exposant ma qualité ainsi que l'objet de ma mission.

Celui-ci me déclare être _____ et nous donne accès à son logement.

En conséquence, en sa présence, j'ai procédé aux constatations qui suivent.

Entrée

Les murs, toutes faces confondues sont revêtus d'un papier peint en état d'usage.

Au plafond, la peinture de couleur blanche est en état d'usage.

Le sol est revêtu d'une moquette en bon état.

Cette entrée est équipée d'un placard.

Cuisine

L'éclairage naturel de cette cuisine est assuré par une porte-fenêtre qui ouvre et ferme sans encombre.

Le plafond, de même que les murs sont revêtus d'une peinture de couleur claire en état d'usage.

Séjour

Le sol de ce séjour est revêtu d'une moquette en état d'usage.

Les murs, toutes faces, confondues sont revêtus d'une tapisserie d'aspect défraîchi.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur claire en état d'usage.

L'éclairage naturel de ce séjour est assuré par une baie vitrée menant à un balcon.

Le chauffage de cette pièce est assuré par un radiateur de chauffage en fonte.

Couloir

A l'extrémité de l'entrée, au moyen d'une porte, on accède au couloir qui dessert l'espace nuit de l'appartement.

Le sol de ce couloir est revêtu d'une moquette en état d'usage.

Les murs, toutes faces, confondues sont revêtus d'une tapisserie en état d'usage également.

La peinture de couleur blanche apposée au plafond est en état d'usage également.

A gauche de ce couloir, je constate la présence d'un placard de rangement.

Cabinet de toilette

A l'extrémité gauche du couloir se trouve un cabinet de toilette.

Les murs de ce cabinet de toilette, toutes faces confondues, de même que le plafond, sont revêtus d'une tapisserie en état d'usage.

L'éclairage artificiel de cet espace est assuré par une sortie de fils avec douille et ampoule qui fonctionne.

Présence d'une cuvette de WC « à l'anglaise » avec chasse d'eau dorsale.

Salle de bain

A l'extrémité gauche du couloir on accède à une salle de bain.

Les murs, toutes faces, confondues, de même que le plafond sont revêtus d'une tapisserie en état d'usage.

Cet espace est équipé d'un meuble vasque, d'un bidet et d'une baignoire.

L'éclairage artificiel de cet espace est assuré par une sortie de fils avec douille et ampoule qui fonctionne.

Chambre

A l'extrémité du couloir, soit à droite de la salle de bain, on accède à la chambre.

Le sol de cette chambre est revêtu d'une moquette en état d'usage.

Les murs, toutes faces, confondues sont revêtus d'une tapisserie en état d'usage.

L'éclairage naturel est assuré par une porte-fenêtre qui ouvre et ferme sans encombre.

La peinture de couleur claire apposée au plafond est en état d'usage.

Chauffage

Le chauffage de l'appartement est assuré par des radiateurs de chauffage individuels, à gaz et en fonte.

Conditions d'occupation des lieux

Monsieur CANDALE me déclare occuper le logement seul.

Concernant le box et la cave également visés par la présente procédure, Monsieur CANDALE me déclare ne pas être en mesure de me désigner ces lots.

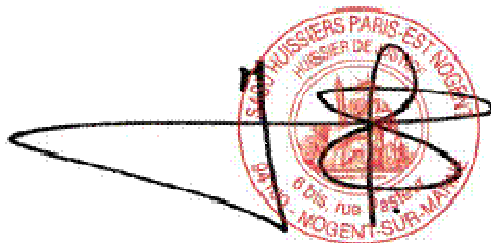
Monsieur CANDALE me déclare en outre ignorer le montant des charges de copropriété afférentes aux lots dont il est propriétaire.

Mes constatations étant terminées, et Monsieur RIBEIRO ayant achevé ses opérations, je me suis retiré.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR QUATRE PAGES, POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

**Maître Mohand AMROUCHE
Huissier de Justice**



**SASU HUISSIERS PARIS-EST
NOGENT**

Huissiers de Justice associés
6 bis, rue Pasteur
94732 NOGENT-SUR-MARNE
Ligne constats : 06.84.97.79.69
Tél : 01.43.24.77.05
Mail : etude@huissiernogent.fr